

LES CONGREGATIONS

En France

 l'occasion du dernier carême, Son Em. le cardinal Langenieux, archevêque de Reims, adressait aux fidèles de son diocèse la lettre pastorale dont nous donnons ci-dessous la reproduction. Après avoir démontré que les Congrégations religieuses sont nécessaires à l'Eglise et au ministère du clergé paroissial, Son Eminence s'attache à faire ressortir que leur existence répond au besoin de perfection d'un grand nombre d'âmes d'élite et fait une revue sommaire des conséquences qu'entraînerait leur disparition. L'illustre archevêque termine ses considérations en exprimant son espoir dans le succès final pour l'Eglise et presse vivement ses fidèles de le hâter par leurs prières plus ferventes.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Il y a deux ans, dans une lettre adressée à Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris et à ses collègues dans l'Episcopat, Notre Très Saint Père le Pape disait : « L'œuvre qui s'impose en ce moment aux Evêque français, c'est de travailler dans une parfaite harmonie de vue et d'action à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des Congrégations religieuses, que nous aimons de tout notre cœur paternel, et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Eglise catholique, à la France et à l'humanité (1). »

(1) Lettre du 23 décembre 1900.